



Bienvenue Alexandre Gaida !

Rencontrez Alexandre Gaida, élève de la 11^e année, élève conseiller au CCJL, vice-président public au RECFO et représentant des élèves au CA de l'ACÉPO.

Pourquoi devenir élève conseiller?

Je souhaitais devenir élève conseiller afin d'approfondir mon engagement envers ma communauté scolaire, de m'ouvrir à de nouvelles opportunités enrichissantes et de développer mon réseau.

Que veux-tu apprendre pendant ton expérience?

Pendant mon mandat au sein du conseil d'administration de l'ACÉPO, j'aimerais apprendre comment devenir un allié pour un système d'éducation inclusif et accessible à tous les francophones de l'Ontario, peu importe leurs défis ou leurs différences.

Sur la photo : Alexandre est entouré de conseillères scolaires de langue française et du directeur de l'éducation du CCJL lors de sa participation au congrès de la FNCSF en octobre 2024.

1re conférence de presse du ministre Calandra

Le nouveau ministre de l'Éducation, Paul Calandra, prenait la parole dans le cadre d'une conférence de presse, le mercredi 23 avril dernier.

Le gouvernement de l'Ontario tenait à rassurer la population face à son engagement à veiller à ce que les conseils scolaires soient gouvernés de façon responsable et en pleine conscience des besoins réels des élèves.

Pour visionner la conférence de presse et lire le communiqué de presse, c'est ici.

[Vidéo](#)

[Communiqué](#)



Formations obligatoires : Réservez ces dates

Nous vous invitons à réserver les dates suivantes auxquelles seront offerts les webinaires, de 18 h à 19 h 30.

Vous recevrez tous les détails et les liens à votre calendrier sous peu. Veuillez les accepter pour vous assurer de participer aux 4 formations obligatoires.

7 mai 2025 – Engagement communautaire efficace pour soutenir la réussite des élèves

14 mai 2025 – Comprendre les conflits et les gérer efficacement

23 mai 2025 – Financement de l'éducation

2 juin 2025 – Évaluation de rendement de la direction de l'éducation

Les rapports Hansard

Le rapport Hansard est la transcription officielle, mot à mot, des débats parlementaires, généralement publiée par les assemblées législatives. Il sert à documenter tout ce qui est dit en séance, incluant les questions, réponses, discours et votes.

Pour l'interpréter, il faut garder en tête que c'est un compte rendu fidèle, mais non édité pour le style ou la clarté. Il est surtout utile pour comprendre les intentions des législateurs, suivre l'évolution d'un projet de loi ou analyser les positions politiques.

L'ACÉPO vous partagera les rapports quand ceux-ci sont disponibles. Il est fortement recommandé de les lire afin de se familiariser avec les dossiers politiques de l'heure.

[Édition du 16 avril 2025](#)



Fiers partenaires de l'éducation n° 1 en Ontario